

Ce livret est financé par :



Ville de Pont-de-Claix

© «arpenteurs» - Perferia - 2007

Réseau Capacitation Citoyenne

Le participontdeclaix

Le participontdeclaix

**Avec la participation,
on déplace les montagnes**

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
La participation citoyenne à Pont-de-Claix	7
Pont-de-Claix	8
Le forum permanent de la participation pontoise	9
Le forum permanent	11
et le réseau Capacitation Citoyenne	
Un apprentissage commun	12
Les échelles de territoire	15
Un observatoire des engagements	17
Une auto-évaluation des dispositifs	19
par le <PARTICIPONTDECLAIX>	
Les Visites de Quartier Regarder la ville ensemble	20
Les Comités de Quartier participer à l'amélioration du quartier	23
Le Conseil Consultatif Budgétaire participer à la définition du Budget Municipal	28

Le réseau Capacitation Citoyenne

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais et de l'agglomération Grenobloise en France, et des groupes du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé à la démarche en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont également réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une sorte d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Le mot “capacitation”, néologisme emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans la terminologie du mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets (série jaune). Cousin du mot “formation”, il place davantage l’individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser en disant « *La capacitation citoyenne, c’est comprendre les raisons de sa situation et pouvoir mieux agir dessus avec d’autres citoyens* ».

Bien que chaque livret soit issu d’un dispositif différent et soit élaboré dans un contexte particulier, sa constitution suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S’il est intéressé et qu’il accepte de réaliser un livret, il choisit et propose lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l’action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d’animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s’y dit, puis, à la séance suivante, on relit l’intégralité des textes ensemble.

On prend alors le temps de modifier, préciser, amender la formulation. Le groupe choisit les illustrations qui ponctueront le livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine de livrets qui lui permettent de s’en servir comme carte de visite, plaquette ou document de présentation et de réflexion.

Les autres livrets sont d’abord distribués aux groupes qui ont fait le même exercice et qui ainsi peuvent découvrir les autres expériences. Enfin, une diffusion à la demande est faite par les institutions qui financent l’action ou par les animateurs de Capacitation Citoyenne.

Au-delà de l’échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ces rencontres sont de trois ordres. Ce sont des rencontres thématiques qui rassemblent des groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Ce sont des échanges entre deux groupes qui peuvent aller jusqu’à des séjours de quelques jours les uns chez les autres pour approfondir la compréhension d’un dispositif. Ce sont enfin des rencontres de tous les groupes, ensemble, qui développent alors des ateliers sur la capacitation citoyenne et décident des orientations du programme. Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d’actions communes.

La participation citoyenne à Pont-de-Claix

Plus de quarante expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action. Les rencontres de Roubaix en mars 2005 et celles de Mons en mai 2006 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale pour la transformer. Le réseau rassemble maintenant des collectifs de tous horizons: espace de formation ou association, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

...

Sur le parvis de L'Amphithéâtre lors des "Assises de la participation citoyenne" du 22 octobre 2005.



Pont-de-Claix

La ville de Pont-de-Claix est peuplée de 11 600 habitants. Elle se situe au Sud de l'agglomération grenobloise. C'est une ville ouvrière construite au bord du Drac, rivière torrentueuse qui descend des Alpes. Une plate-forme industrielle importante, en particulier chimique, est implantée à Pont-de-Claix.

La ville de Pont-de-Claix propose depuis l'an 2000 à tous ses habitants de prendre la parole, de donner leur avis, de devenir des militants de leur ville. Pour cela, la population Pontoise dispose de différents espaces dans lesquels ils côtoient leurs voisins, leurs concitoyens, les élus et les techniciens de la mairie. En effet, de nombreux espaces de rencontre et de débat ont été créés en vue d'aborder tous les sujets qui font la vie de la commune. Le Conseil Consultatif Budgétaire travaille sur le budget municipal. Quatre Comités de quartier (C.Q.) échangent sur les améliorations nécessaires à apporter dans la ville et gèrent une enveloppe budgétaire particulière. Un Fonds de Participation des Habitants accueille des groupes d'habitants porteurs d'un projet et attribue des aides à la réalisation. Des visites de quartier sont organisées chaque année sur dix parcours dans la ville durant lesquels les habitants peuvent discuter directement avec leurs élus et les services municipaux, etc.

Le forum permanent de la participation pontoise

Après quelques années de fonctionnement, un groupe de Pontois, habitants, professionnels et élus impliqués dans ces dispositifs de participation ont engagé un travail d'évaluation de ces expériences. La préparation des "Assises de la Participation" organisées en novembre 2005 a été à l'origine de la constitution de ce groupe. Ce travail a permis la parution du "Quid de la participation citoyenne à Pont-de-Claix" début 2006, qui décrit les dispositifs et a été diffusé à chaque foyer pontois.

Le "Quid de la participation citoyenne à Pont-de-Claix".



Le forum permanent

Ce groupe de travail a continué à fonctionner après les Assises. En effet, il a semblé important de garder un espace dans lequel on puisse en permanence approfondir le fonctionnement des différents lieux de débat et qui permette de faire des propositions d'évolution. C'est une manière d'être toujours à l'affût, de ne jamais rester sur ses acquis. Ainsi est né le **<PARTICIPONTDECLAIX>**, forum permanent de la participation pontoise qui regroupe des élus, des professionnels et des habitants, tous impliqués dans l'une ou l'autre instance et qui ont bien voulu réfléchir à leur pratique ensemble.

et le réseau **Capacitation Citoyenne**

La réunion plénière à L'Amphithéâtre lors des "Assises de la participation citoyenne".



Un apprentissage commun

Une école de l'écoute

La mise en place des instances de participation a été l'occasion de créer les conditions pour un dialogue entre les élus et les habitants. Ainsi, les habitants ont le sentiment qu'ils ne sont «*plus mis devant le fait accompli. Avant, la décision était prise dans un milieu clos et il fallait l'accepter. Maintenant on participe à sa construction. Le pouvoir décisionnaire appartient toujours au Conseil Municipal, mais on arrive à l'influencer. On apprend. On voit progressivement ce que veut dire prendre une décision et on essaye de mieux la prendre, collectivement.*»

«*Cela m'a appris à écouter les autres. Certaines fois, on m'entend, d'autres fois, on ne m'entend pas. D'être dans ces instances m'a permis d'avoir une oreille attentive. C'est une école de l'écoute. On peut toujours parler dans les coins, dans les moments informels. On peut toujours parler. Mais écouter...*»

«*La commune a anticipé les choses puisqu'elle nous laisse nous exprimer, elle a mis en place des moyens et elle envisage des solutions par rapport à des problèmes.*»

Ainsi, les habitants ont le sentiment qu'ils peuvent donner leur avis et que celui-ci peut être entendu

par les élus. Dans des limites que chacun semble connaître : «*les habitants peuvent influencer dans la mesure du raisonnable.*» Ainsi, les décisions publiques prises par les élus ne suivent pas forcément l'avis des habitants.

Partager pour décider

Il y a donc une volonté politique à Pont-de-Claix de faire participer les habitants aux décisions publiques. D'après un élu, «*cela apporte un plus en terme de démocratie partagée. On ne reste pas qu'entre élus. On n'a pas la panacée de l'intelligence.*» Les manières de travailler ont été profondément modifiées.

Les "Assises de la participation citoyenne" présentées par le maire.



D'après un agent communal, *«on a plus de travail. Avant, on avait un seul interlocuteur, l'élu. Il a fallu s'adapter parce que l'on faisait les choses mécaniquement. Progressivement, le travail devient plus passionnant. Au début [des expériences de participation], l'habitant était le seul à avoir raison. Maintenant, les décisions sont débattues, réfléchies. Certains habitants deviennent même des experts. Ils deviennent de vrais partenaires.»*

Sortir de chez soi, faire avec les autres...

La volonté initiale est de permettre de faire participer tous les habitants, notamment les plus éloignés des démarches de participation. *«Cela m'a complètement changé. Cela me permet de sortir de chez moi. J'ai appris beaucoup de choses. Je n'ai pas l'impression d'être mise à l'écart.»* *«Cela permet de côtoyer des élus, de voir que ce ne sont pas des gens intouchables mais des gens comme les autres.»*

Cela permet de dépasser une sorte d'auto-censure. *«Avant, je n'osais pas dire ce que je pensais.»*

«En tout cas, cela fait des petits. Il y a davantage d'implication qu'au début.»

Certains habitants s'impliquent progressivement sur des territoires plus larges que la commune. En effet, participer à des instances pontaises permet progressivement d'ouvrir des horizons. A force, on rencontre de nouveaux acteurs et on est invité à se rendre dans d'autres temps de rencontres.

Par exemple, la municipalité a organisé un temps fort avec la Métro (communauté d'agglomération grenobloise^(*)) autour des transports en commun. Ceci a permis à des habitants de participer à une autre réunion sur ce sujet à la Métro. *«On peut progressivement s'impliquer dans des territoires plus larges par exemple à la Région, aux réunions du GRILL»* (Le GRILL est le nom donné à des réunions d'échange d'expériences organisées à l'échelle de la région Rhône-Alpes sur les questions de participation).

Par ailleurs, la Mairie a des liens avec d'autres territoires. C'est un moyen de partager avec d'autres collectifs et de profiter de leur expérience.

^(*) En France, les communes sont souvent organisées en "communauté d'agglomération" ou en "communauté urbaine", instances représentées par les élus des différentes communes et ayant compétence sur différents thèmes (réseaux, voiries, habitat, transport en commun, etc.).

Un observatoire des engagements

Ainsi, il existe déjà des échanges au niveau de l'agglomération grenobloise avec Fontaine sur le Fonds de Participation des Habitants, au niveau européen avec le dispositif Partecipando (réseau européen sur la participation) ou le Forum Social Européen.

Il y a aussi un projet entre un collectif d'habitants de la ville de Veurey-Voroise et un collectif d'habitants du quartier de Grand-Galet (un des quartiers de Pont-de-Claix).

Depuis 2003, Pont-de-Claix est inscrite dans le réseau des "Villes de Paix". Elle est adhérente de l'AFCDRP (Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix) et de "Mayors for Peace". Dans le cadre du "Forum pour la paix", une délégation de Pontois, composée d'élus, de fonctionnaires, et d'habitants, jeunes et adultes, s'est rendue à Aubagne (ville près de Marseille). Ce voyage a renforcé le partenariat entre les deux villes. D'ailleurs, les Aubagnais sont invités à venir en mars 2007 lors de la semaine de lutte contre le racisme, pour un carnaval : Pont-de-Claix fête la paix.

Les décisions prises dans les instances de participation doivent se concrétiser, même s'il faut quelquefois plusieurs années. Le <PARTICIPONTDECLAIX> doit devenir le lieu où l'on peut suivre la façon dont sont traitées ces décisions, vérifier leur mise en œuvre ou rendre visibles les raisons pour lesquelles elles restent en attente. Il devrait ainsi devenir "l'observatoire des engagements".

Réunion de l'UniverCité. Ce dispositif rassemble à Pont-de-Claix des partenaires de l'agglomération et de la Région Rhône Alpes pour échanger des expériences et définir des méthodes sur l'organisation et la mise en œuvre de la Gestion Urbaine et sociale de Proximité (GUSP). C'est-à-dire les façons de coopérer entre les bailleurs sociaux, collectivités locales et habitants pour une meilleure gestion des quartiers.



Une auto-évaluation des dispositifs

par le <PARTICIPONTDECLAIX>

À chaque séance du <PARTICIPONTDECLAIX>, un dispositif de participation fait l'objet d'une réflexion collective permettant d'établir un bilan, d'évaluer le décalage entre les objectifs et la réalité et de formuler des propositions d'évolution.

Voici quelques exemples d'évaluation du <PARTICIPONTDECLAIX>.

La fête des voisins, organisée sous le label "Immeuble en Fête", événement national.



Les Visites de Quartier

Regarder la ville ensemble

Les Visites de quartier permettent une rencontre sur le terrain entre le Maire, les élus de l'équipe municipale, les techniciens des services et tous les Pontois qui le désirent sur des questions de vie quotidienne (les sujets liés au cadre de vie, circulation, stationnement, aménagements extérieurs...). Il y a une visite par an dans dix quartiers différents.

De la réflexion à l'action...

Un fonctionnement à trouver

Si les visites permettent une rencontre simple et efficace entre les élus et des habitants qui souvent ne viennent pas aux réunions, si elles constituent de véritables diagnostics partagés du cadre de vie, elles restent trop isolées dans leur fonctionnement.

Comment améliorer les liens avec l'action des services et avec les Comités de quartier? Comment aussi permettre à davantage de gens de les rejoindre? Comment faire de ces visites un espace collectif plutôt qu'un lieu de consignation de doléances individuelles? Et ceci sans affaiblir la richesse de la rencontre avec le Maire.

Renforcer la dimension collective

La première proposition du <PARTICIPONTDECLAIX> concerne le compte-rendu. Actuellement, ces comptes-rendus de Visites de Quartiers sont peu diffusés et ne reviennent pas aux habitants. Ils pourraient pourtant être utiles au fonctionnement des Comités de quartier. Le <PARTICIPONTDECLAIX> propose donc une diffusion des comptes-rendus aux participants des Comités de quartier.

Une autre forme de visite de quartier: les visites en petit train lors des "Assises de la participation citoyenne".



Les Comités de Quartier

participer à l'amélioration du quartier

Ceci induit une seconde proposition. Est-ce que les visites de quartier ne pourraient pas préparer les Comités de quartier? Pour ce faire, il faut donc les organiser juste avant la réunion. Le territoire des visites est beaucoup plus petit que celui des Comités, deux ou trois visites pour couvrir un Comité. La solution proposée est d'organiser ces visites avant l'un des Comités qui se réunit en moyenne trois fois par an, qui pourrait ainsi établir son ordre du jour en fonction de ces visites et donc du territoire.

Il convient d'adapter les horaires des visites pour mobiliser davantage d'habitants. Le <PARTICIPONTDECLAIX> propose un horaire d'été, 18h, et un horaire d'hiver à 17h, le moment de sortie d'école à 16h30 n'étant pas si propice à la discussion.

Il serait intéressant que les différents services soient présents lors des visites. Bien sûr, les services techniques, mais aussi l'urbanisme, l'éducation, les sports... Ce qui paraît un peu lourd. Cependant, les questions soulevées lors des visites sur ces différentes thématiques peuvent être ensuite reprises dans les Comités et permettre alors aux services concernés d'être représentés.

Les Comités de Quartier sont des lieux d'échange et de débats sur le fonctionnement du quartier. Le Maire, le Premier-Adjoint, le Conseiller Municipal délégué à la vie des quartiers et les élus de proximité, les fonctionnaires du service Politique de la ville et du service cadre de vie, et tous les habitants volontaires de ce secteur peuvent y participer. 3 à 4 séances sont organisées chaque année dans chaque territoire.

On y aborde les sujets liés au cadre de vie, à la circulation, aux aménagements, à la gestion et à l'entretien, à l'ambiance et jusqu'à l'organisation de l'animation du quartier.

Un Comité de Quartier établit les priorités concernant l'enveloppe budgétaire qui lui est allouée.



Les réponses sont apportées immédiatement ou dans une prochaine séance après préparation par les services. Les projets d'aménagements prévus sont présentés dans cette instance, comme les évolutions de l'organisation de l'action publique. Depuis 2002, les habitants sont aussi force de proposition en particulier pour décider de l'utilisation d'une enveloppe budgétaire spécifique de 16 000 euros par an et par Comité de Quartier.

De l'individuel au collectif...

Les Comités de Quartiers sont des instances ouvertes dans lesquelles les habitants peuvent intervenir sur tous les sujets de la vie de ce secteur de la ville. Les habitants trouvent que le fait de s'investir dans ces instances modifie progressivement leurs comportements individuels pour faire du collectif.

« Dans les Comités de Quartier, on vient d'abord pour défendre son intérêt. Puis on se rend compte que l'on n'est pas seul à avoir ces problèmes. »

« On amène d'abord son problème pour ensuite faire du projet collectif. »

« Dans le Comité de Quartier, on apprend ensemble à s'écouter, à [gérer] l'enveloppe budgétaire. »

De la réflexion à l'action...

Créer des passerelles entre les dispositifs

L'évaluation réalisée en préparation des Assises préconisait d'améliorer les liens entre les Visites de Quartier et les Comités de Quartier.

La proposition du <PARTICIPONTDECLAIX> serait d'organiser les deux ou trois visites concernant un Comité de quartier avant celui-ci, une fois par an. Ce qui permettra une restitution des visites et les suggestions de projet lors de celui-ci.

La rentrée du CCB 2007.



À la présentation de la proposition, certains suggèrent de rapprocher les visites pour peut-être créer davantage de dynamisme. Il faut pour cela, vérifier que les services, mais aussi l'emploi du temps de Monsieur le Maire le permet.

Des sujets de société qui concernent tout le monde

Pour élargir les thèmes abordés par les Comités de Quartier, chacun d'entre eux pourra organiser un débat de société de son choix chaque année. Ce sont les sujets d'ordre général, par exemple l'emploi, le logement, le croisement des cultures... Le Comité de Quartier organisateur invitera les participants des autres dispositifs, et le grand public. Si l'organisation le nécessite, le Comité de quartier pourra solliciter le financement d'intervenants extérieurs...

«Je n'ai pas envie que le Comité de Quartier se limite à la gestion d'une enveloppe financière. Il doit y avoir un retour sur les problèmes de la société.»

L'évaluation sur les Comités de quartier fait apparaître plusieurs sujets qui nécessitent une adaptation.

La proposition du **<PARTICIPONTDECLAIX>** est de travailler sur des diagnostics plus globaux, établis à partir

des questions ou demandes ponctuelles. Par exemple, à partir d'une demande d'installation d'un banc, travailler sur des parcours adaptés au rythme des personnes âgées, de même pour les jeux d'enfants, ou le partage de l'espace entre les générations.

On pourrait y organiser aussi des moments de formation à la lecture de la ville, comprendre ensemble ce qui la constitue.

Une autre proposition consiste à mettre en débat au sein des Comités autre chose que le cadre de vie. Peut-on y parler de logement, de santé, d'emploi? Peut-on y compris utiliser l'enveloppe budgétaire sur des projets qui ne soient pas que de l'investissement sur l'espace public? Le débat fait apparaître des divergences qui nécessitent d'approfondir ces sujets avant d'énoncer une véritable proposition. En effet, faut-il tout traiter à l'échelle de ces Comités? Les questions d'urbanisme ou de déplacement par exemple sont débattues dans d'autres cadres.

La nécessité d'augmenter l'enveloppe budgétaire ne paraît pas non plus évidente. Sa globalisation à l'échelle de la ville non plus.

Le Conseil Consultatif Budgétaire

participer à la définition du Budget Municipal

Le Conseil Consultatif Budgétaire (CCB) est un lieu de présentation, d'information, de débat, de propositions sur le budget municipal. Pour que chacun puisse bien comprendre la façon dont s'élabore le budget, les ateliers budgétaires sont complétés par des temps d'explications. On y aborde tous les sujets qui font la vie de la commune et on a accès à toutes les informations possibles sur les finances de la ville. Le travail aboutit chaque année, après 8 à 10 séances, à la rédaction d'un rapport d'orientation budgétaire conçu en toute indépendance par les habitants qui se retrouvent, au moment de cette phase, sans élu ni fonctionnaire.

L'originalité du CCB est aussi de réunir, pendant une année, 35 habitants adultes et 5 jeunes (entre 18 et 25 ans), tirés au sort sur les listes électorales et 8 membres délégués par les Comités de Quartier. Des élus des différents groupes politiques et des professionnels des services municipaux participent aussi au CCB.

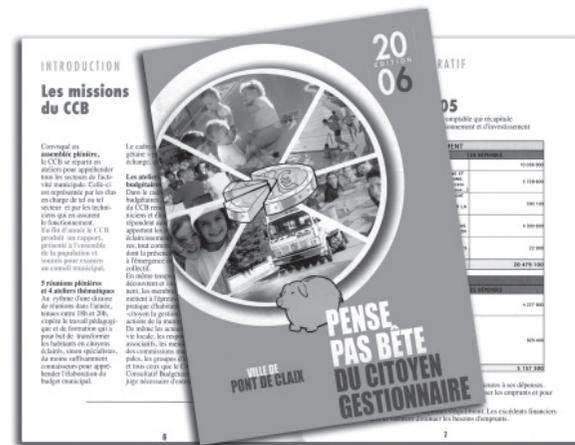
Les habitants participent à la décision publique

Le rapport est d'abord présenté sous forme d'une exposition qui circule dans différents lieux de la ville. Il est présenté à la population lors d'une réunion publique organisée juste avant le Conseil Municipal

qui décide des orientations budgétaires. Enfin, les membres du CCB sont invités en Conseil Municipal à faire part de leur avis aux élus, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Cet avis est consultatif, mais il sera étudié par les élus qui décident en dernier ressort.

Les participants confirment que leur avis a bien une influence sur la décision finale. Par exemple, « *on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas assez de places en garderie. On a donc budgétisé le coût pour augmenter le nombre de places.* »

La "Pense pas bête du citoyen gestionnaire" propose à chacun des mots pour comprendre et analyser le budget de la commune.



Voilà, aujourd'hui les travaux ont commencé. Pour les personnes handicapées, c'est la même chose.»

Une autre initiative des membres du CCB: l'organisation d'une réunion d'information sur la maladie d'Alzheimer. *«Alors qu'on attendait une vingtaine de personnes on a été très nombreux, il y en avait debout, d'autres assis sur les tables. Cela correspondait à un réel besoin.»*

De la réflexion à l'action...

Les intentions initiales

Le CCB a été créé dans l'idée qu'il fallait aborder les questions de budget si on voulait aller jusqu'au bout dans les pratiques participatives. Le second enjeu était de permettre à des habitants qui sont souvent silencieux de participer et de mieux comprendre la conduite des projets municipaux. C'est pour cette raison que le système du tirage au sort a été mis en place.

L'objectif principal est bien de rendre transparentes autant la gestion budgétaire municipale que la sélection des participants, ce qui n'est pas encore ressenti comme tel malgré de gros efforts. Un des premiers points d'évaluation de ce dispositif est de constater

qu'il a duré, qu'il est vivant, qu'il est une référence y compris à l'extérieur de Pont-de-Claix.

Pour un renouvellement des publics

Le tirage au sort permet effectivement que des gens qui ne sont pas habituellement dans des instances de participation se retrouvent au CCB.

«Cela m'a complètement changé. Cela me permet de sortir de chez moi. J'ai appris beaucoup de choses. J'ai l'impression de ne pas être mise à l'écart. J'ai habité Grenoble et je peux vous dire que là-bas ça ne se passe pas comme ça. Je fais partie du CCB.»

«Je suis contente que l'on soit venu me chercher. J'ai l'impression d'être encore au stade de la découverte. Je suis une simple habitante de quartier à qui on a expliqué les choses.»

Mais l'appel à des volontaires vers des publics qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales et le lien avec les participants aux Comités de Quartier ne se fait pas bien. En revanche, certains participants au CCB, en particulier la première année, ont regretté de ne pas poursuivre l'expérience au-delà de leur mandat d'une année. Comment adapter le fonctionnement?

Le <PARTICIPONTDECLAIX> propose plusieurs évolutions:

- il faut garder l'idée d'un renouvellement complet des participants habitants chaque année (48 personnes plus les non-inscrits sur les listes électorales), mais on peut proposer que certains volontaires puisse continuer une année supplémentaire, tant que la fréquentation n'alourdit pas trop le groupe.
- Ainsi, ces "anciens" peuvent devenir les «initiateurs», les «accompagnateurs» dont on a besoin pour aller chercher les plus fragiles (les jeunes, les étrangers) là où ils sont. Ils peuvent aussi être les relais directs vers les voisins, les amis de leurs réseaux.
- Certains "anciens" aspirent à approfondir un sujet, un thème, ils pourraient être invités lors des ateliers thématiques du CCB qui les intéressent.
- Plutôt que de tenter de mobiliser les participants des Comités de Quartier, ne vaudrait-il pas mieux les sensibiliser et les informer sur l'action du CCB par un temps de présentation en début de séance? Faut-il organiser une présentation du rapport final du CCB dans une réunion spéciale des Comités de Quartier, alors que la réunion publique joue déjà ce rôle?

Pour une plus grande assiduité

Chaque année, on constate un essoufflement des participants qui sont moins nombreux en particulier après l'été. Est-ce un problème de calendrier? Peut-on commencer plus tôt et se caler avec le calendrier scolaire? Et permettre un "tuilage" entre les anciens et les nouveaux? Peut-être que l'approche de l'élaboration du rapport en rebute quelques-uns. Au bout de quelques mois, est-on prêt à "décider"? Il n'est pas facile de prendre cette responsabilité.

«Le côté difficile est de comprendre comment est distribué l'agent et si l'on trouve ça juste ou pas juste.»

Le tirage au sort des membres du CCB.



Il faut que les positions du CCB soient pour des choses collectives et non pas pour tirer la couverture à soi.»

Mais une autre raison est aussi invoquée : dix séances de travail, c'est long, il faudrait davantage de convivialité, un peu de temps pour rencontrer et échanger de façon plus informelle. *« Cette remarque a été prise en compte et ça se présente bien. On a bu un petit coup ensemble pour la première séance. Pourvu que cela dure ! »*

Le <PARTICIPONTDECLAIX> propose qu'un moment autour d'un verre soit instauré lors de chaque séance et que la séance de septembre se déroule le samedi, dans un cadre moins austère, avec une réunion de travail rythmée par un repas partagé.

Approfondir certains sujets

Le CCB devrait avoir aussi une vision à plus long terme. De nombreuses actions nécessitent souvent une préparation de plusieurs années.

Le <PARTICIPONTDECLAIX> propose de rassembler chaque année les participants des trois dernières années et de faire avec eux le bilan de ce qui a été mis en œuvre, ce qui est en cours, ce qui reste à faire...

Une façon de rendre visible l'influence de la participation dans la mise en œuvre de l'action municipale. C'est ainsi que peut devenir actif l'Observatoire des Engagements.

...

Ont participé aux rencontres qui ont permis l'écriture de ce texte

André DELROEUX, anne CORDIER, Bernadette CEREZA, Christian CEREZA, Christian ROBILLARD, Claude FARGE, Gérard DITACROUTE, Gérard VITALIS, Isabelle MIROGLIO, Linda CHERCHARI, Malik YAHIABEY, Malika BAZEGA, Mariano GARCIA, Marie LAVAGNE, Marie-Claire ABRIC, Marie-Thérèse VERGNE, Martine BRAN, Michel BARNIER, Michel MOYA, Mounir BENHAMMADI, Muriel ARBONVILLE, Mylène PECH, Nathalie BELLOT, Pierre MAHEY, Roberjot UNRAP, Santa-Marcelle DE PALMA, Sara VALLA.

Rédaction du livret

Marie LAVAGNE, Pierre MAHEY.

L'animation du réseau Capacitation Citoyenne

Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél.: +33/0 4 76 53 19 29

Fax: +33/0 4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32/0 2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2007
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.